

Ecrit par le 28 janvier 2026

Ouverture des commerces non alimentaires : la justice suspend l'arrêté du maire de Camaret



Le Tribunal administratif de Nîmes vient de suspendre l'arrêté du maire de Camaret-sur-Aigues autorisant l'ouverture des commerces non alimentaires de vente au détail de sa commune durant le confinement.

Le juge a en effet estimé qu'un doute sérieux sur la légalité de l'arrêté du maire Philippe de Beauregard existait du fait de sa méconnaissance de l'article 37 du décret du 29 octobre 2020. Le Tribunal statuera ultérieurement sur le fond. Un verdict similaire avait été rendu début novembre suite à l'arrêté pris par le maire de Mazan Louis Bonnet, qui souhaitait également voir ouverts les commerces non alimentaires. Un arrêté qui n'aura pas eu le temps d'entrer en application puisque le préfet l'avait fait immédiatement

Ecrit par le 28 janvier 2026

invalider.

Commerces de Sorgues : Le click & collect s'organise



L'association des Commerçants, artisans et professionnels de Sorgues, CAP Sorgues, soutenue par la ville de Sorgues et la Communauté de Communes des Sorgues-du-Comtat, se mobilise depuis le reconfinement. Mission ? Accompagner ses adhérents ainsi que les acteurs économiques en cette période de crise sanitaire. Une campagne de communication a donc été élaborée pour, à l'aide d'affichettes, identifier les commerces fermés proposant la commande puis le retrait en boutique, sur rendez-vous.

Ecrit par le 28 janvier 2026

Site Internet

La Ville a également créé, sur son site Internet, un [onglet 'Commerces click and collect'](#) recensant les commerces sorguais pouvant recevoir les commandes actuelles et de Noël avec, à la clef, des idées et bons cadeaux. www.sorgues.fr

Thierry Lagneau écrit au préfet

Par ailleurs, [Thierry Lagneau, maire de Sorgues, a écrit au préfet](#) s'émuant du sort des petits commerçants dont les boutiques sont fermées alors que la grande distribution reste ouverte. Il s'étonne que ne soient pas pris en compte les multiples efforts des commerçants rompus à l'exercice sanitaire pour recevoir en toute sécurité, leur clientèle. L'édile a demandé à ce que ceux-ci puissent rouvrir au plus vite alors qu'à la fin de la semaine dernière le Premier ministre Jean Castex confirmait conserver les mêmes règles sanitaires du début du deuxième confinement intervenu le 29 octobre à minuit.

Ecrit par le 28 janvier 2026



Pendant le confinement

A white rounded rectangle containing text. On the left is a cartoon illustration of Santa Claus waving. On the right is a cartoon illustration of an elf holding a gift. The text inside the box reads:

VOS COMMERÇANTS
PROPOSENT LA
COMMANDE ET LE
RETRAIT EN BOUTIQUE

PENSEZ AUX BONS CADEAUX !

À NOËL,
J'ACHÈTE SORGUAIS



Ecrit par le 28 janvier 2026

Commerce de proximité : l'Association des maires de Vaucluse interpelle le premier ministre



Face à l'incompréhension de nombreux commerçants vauclusiens suscitée par les mesures de fermeture visant leur activité, l'**Association des maires de Vaucluse (AMV 84)** vient d'écrire une lettre au premier ministre Jean Castex lui demandant de revoir les critères ayant conduit à distinguer les commerces de première nécessité.

A la suite de l'allocution d'Emmanuel Macron le 28 octobre dernier, Jean-François Lovisolo et Pierre Gonzalvez, les deux présidents de l'AMV 84, ont souhaité interroger le gouvernement sur les critères de distinction des commerces de première nécessité.

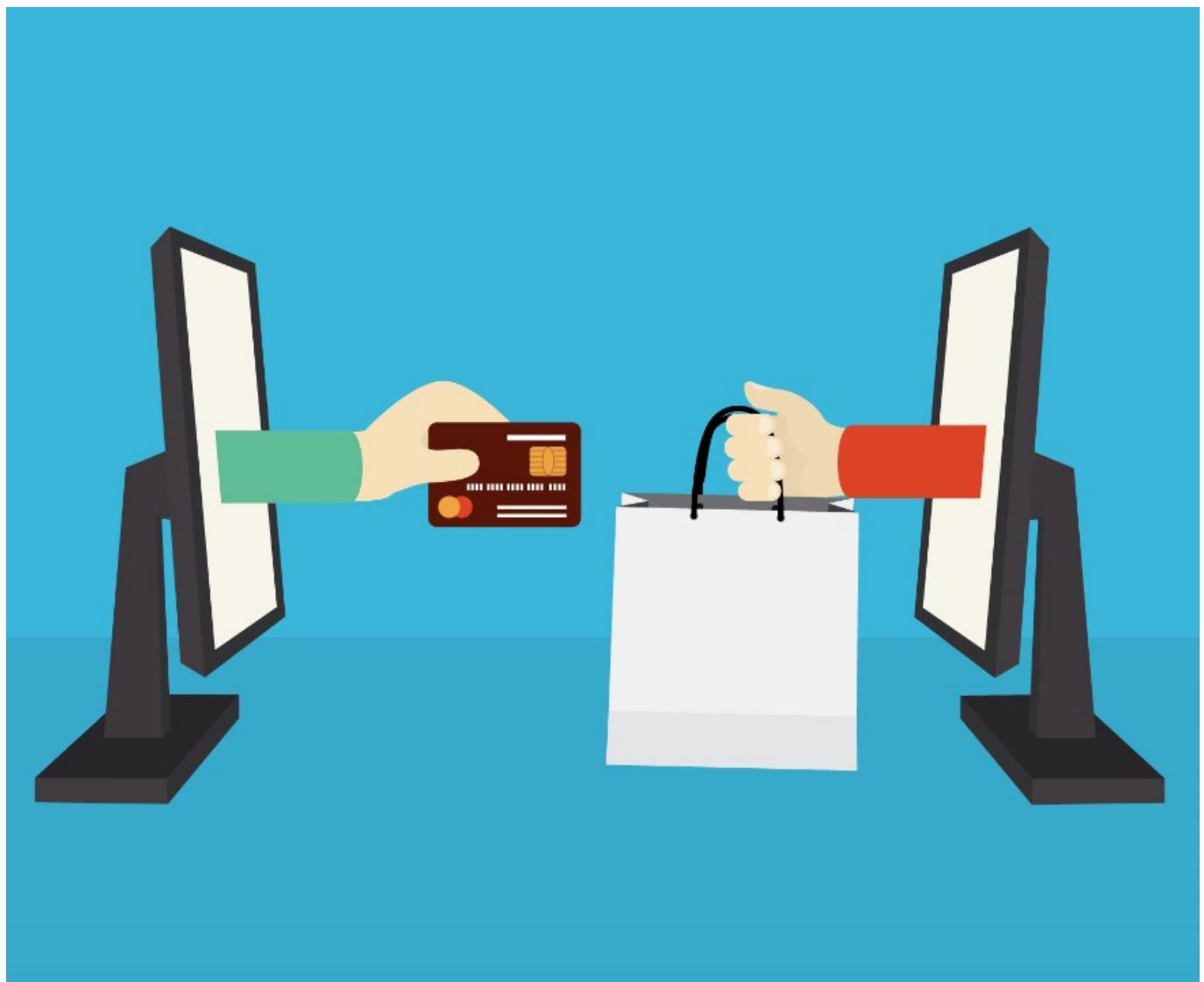
Ecrit par le 28 janvier 2026

Des critères qui sont « à l'évidence difficiles à justifier au regard de l'application qui en est faite concrètement. Certains commerces comme les librairies ou les salons de coiffure pourraient relever des services de première nécessité. Surtout, que les règles sanitaires sont plus souvent respectées dans ces lieux (maximum 2 personnes, désinfection entre 2 clients...) que dans les grandes enseignes... » détaille le courrier.

Pointant du doigt les grandes surfaces qui « aujourd'hui vendent tout pendant que leurs concurrents (petits commerces de proximité) ont leur rideau baissé », les deux co-présidents appellent le premier ministre « à revoir rapidement la définition de commerce de première nécessité et de l'élargir, dès lors que les conditions de sécurité sanitaire permettent de préserver la santé des commerçants, de leurs salariés et de leurs clients. »

CCI de Vaucluse : osez le 'click and collect'

Ecrit par le 28 janvier 2026



Avec la nouvelle période de confinement qui débute, la [Chambre de commerce et d'industrie \(CCI\) de Vaucluse](#) appelle les petits commerçants à développer le 'click and collect' tout en invitant les consommateurs à sortir de chez eux pour retirer les achats effectués auprès de ces derniers.

Suite à l'action menée par CCI France auprès du gouvernement, la CCI de Vaucluse a souhaité attirer l'attention des consommateurs sur l'autorisation d'effectuer et de retirer des achats, au-delà des produits de première nécessité, dès lors que les commerces ont mis en place des drives ou des corners de 'click and collect' (commande préalable par internet) ou process de commande par téléphone garantissant le respect des consignes sanitaires. Par ailleurs, dans les prochains jours, la CCI va mettre en place des solutions numériques simples et adaptées pour permettre à tous les commerces impactés par la crise de poursuivre leur activité.

Ecrit par le 28 janvier 2026

Pour toute question, commerçants et artisans peuvent prendre contact avec la cellule d'appui aux entreprises de la CCI de Vaucluse au 04 90 14 10 32 ou par mail : celluleappui@vaucluse.cci.fr

Commerce : Carpentras au JT de France 2



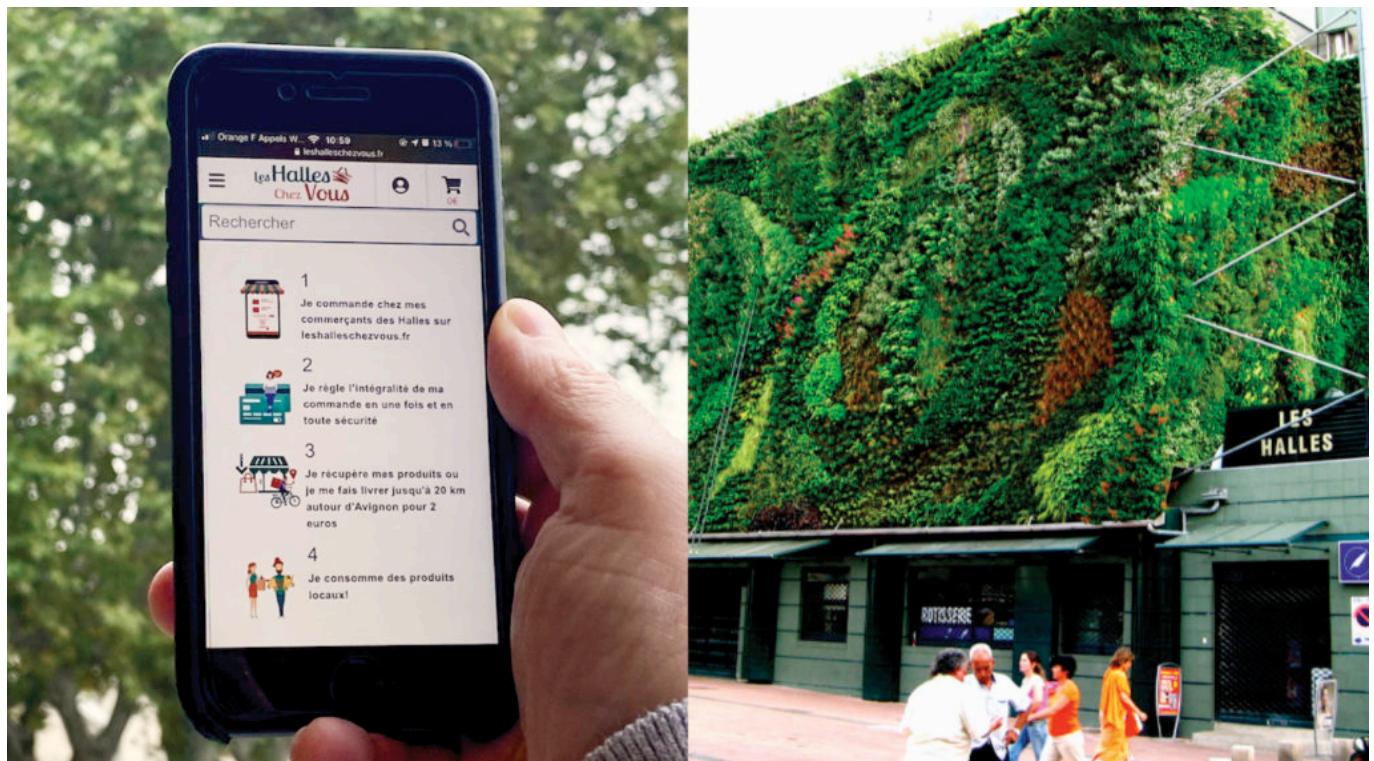
Le centre-ville de [Carpentras](#) était à l'honneur du JT de 13h de France d'aujourd'hui avec un reportage ([voir ici de 22'12'' à 26'40''](#)) sur la redynamisation des coeurs de ville.

Dans ce sujet consacré aux petites villes souhaitant faire revenir des commerces de proximité, les téléspectateurs ont pu notamment découvrir les témoignages de [Remy Mercy](#) dans sa fromagerie ainsi que de [Serge Andrieu](#), le maire de Carpentras, qui évoque la piétonnisation du centre. Autre intervenant : [Guy James](#), agent immobilier, qui aborde l'arrivée de nouveaux habitants dans la ville.

Ecrit par le 28 janvier 2026

A la fin de ce reportage, le présentateur du journal de France 2 et la journaliste Astrid Mezmorian évoque plus largement le sujet des *cœurs de villes* et nomment encore deux communes vauclusiennes : [Valréas](#) et [Cavaillon](#).

Les Halles d'Avignon à portée de main, c'est désormais possible avec Boutigo



Depuis fin septembre, commander les produits frais des [Halles d'Avignon](#) depuis son ordinateur ou son smartphone est désormais réalisable. Avec '[Les Halles chez vous](#)', les commerçants bénéficient d'une vitrine 2.0, déclinaison de l'application numérique '[Boutigo](#)' que l'on doit à la société avignonnaise [ARG Solutions](#).

S'adapter aux bouleversements provoqués par la crise sanitaire ainsi qu'aux nouveaux modes de consommation, telles sont les motivations qui ont poussé les commerçants des Halles d'Avignon à créer leur place de marché numérique. Une initiative née durant la période de confinement lorsque les

Ecrit par le 28 janvier 2026

commerçants des Halles, obligés de baisser le rideau, ont dû se réorganiser afin de pouvoir livrer eux-mêmes leurs clients. « Pour maintenir nos activités, nous avons dû nous adapter afin de continuer à proposer un service minimum envers nos clients durant le confinement, explique Nathalie Roucaute, commerçante 'Le jardin des coquillages' et présidente de l'association des commerçants des Halles. C'est alors qu'est née l'idée de créer ensemble un site e-commerce qui s'adresserait à tout le monde, à ceux qui n'ont pas la possibilité de venir aux halles, soit pour des questions d'accessibilité, soit par manque de temps. »

«L'objectif est d'arriver à fidéliser une nouvelle clientèle d'actifs qui ne prennent plus le temps de se rendre aux Halles»

Une initiative qui va rapidement trouver écho auprès d'Isabelle Scotto, commerçante qui tient le primeur 'Sources de vie', et qui porte en elle depuis un certain temps l'idée de créer un service de livraison spécifique aux Halles d'Avignon. Pour donner vie à la plateforme, elle va alors se rapprocher d'ARG Solutions, société Avignonnaise spécialisée dans le développement de logiciels à destination des collectivités, qui développe depuis deux ans 'Boutigo', une application numérique à destination des commerces de proximité, à la fois vitrine digitale pour les commerçants et solution e-commerce pour les consommateurs puisqu'elle leur présente les produits et services à proximité de chez eux. « Nos modes de consommation ont évolué ces dernières années et nous sommes de plus en plus nombreux à privilégier l'achat de produits locaux, explique [Fabien Hernandez](#), dirigeant associé d'ARG Solutions aux côtés de [Romain Farget](#). La crise sanitaire que nous traversons confirme l'importance de la visibilité numérique pour le commerçant qui souhaite maintenir son activité commerciale alors que sa clientèle se fait plus rare en magasin. Avec 'Les Halles chez vous', nous avons eu à cœur de proposer un site qui reflète l'esprit des Halles d'Avignon et de ses commerces. »

Primeur, boulanger, boucher, poissonnier, fromager, fleuriste... Ils sont pour le moment 17 commerçants des Halles à s'être inscrits sur la plateforme. Fluide et simple d'utilisation même pour les non-initiés, le site présente des fiches détaillées de chaque produit disponible sur les étals des commerçants qui bénéficient en outre d'une mise en lumière à travers de petits portraits de présentation. Ergonomique, le site propose également une recherche par type de produits et, pour plus de facilité, il est possible de régler ses achats en une seule fois même si l'on a passé commande auprès de plusieurs commerçants. Quant à la livraison, l'acheteur a la possibilité de venir retirer ses produits sur place après avoir renseigné un créneau horaire sur le site, ou bien de se faire livrer chez lui dans un rayon de 20 kilomètres autour d'Avignon pour un coût de la livraison de 2 €, quel que soit le montant de son panier.

« Au-delà de l'aspect pratique, l'objectif est d'arriver à sensibiliser et à fidéliser une nouvelle clientèle d'actifs qui ne prennent pas ou plus le temps de se rendre aux Halles », souligne Fabien Hernandez qui a conçu le site comme un outil complémentaire aux Halles physiques. Après avoir fêté leurs 120 ans l'an dernier, les Halles entament la nouvelle décennie sous le signe du numérique via cette marketplace qui ouvre un nouveau chapitre de son histoire.

Ecrit par le 28 janvier 2026

www.leshalleschezvous.fr

'Boutigo', l'appli qui soutient le commerce de proximité

Fondée en 2011 par Fabien Hernandez et Romain Farget, ARG Solutions est une société spécialisée dans la création de logiciels et sites internet à destination des collectivités et des entreprises locales. Implantée au cœur du technopôle Agroparc, la société, qui emploie à ce jour 26 collaborateurs et compte plus de 500 clients, développe depuis deux 'Boutigo' (Boutique en Provençal), une application née de la volonté de proposer un outil numérique sous forme de marché en ligne non pas destiné à se substituer au commerce de proximité mais qui viendrait au contraire épauler les commerçants en insufflant une visibilité numérique supplémentaire, source de nouveaux publics.

Après avoir été testé à Châteaurenard, l'appli se déploie progressivement sur Piolenc, et sera présente à Uchaux d'ici la fin de l'année. « Nous sommes actuellement dans la phase d'accompagnement des commerçants, explique Fabien Hernandez. Concernant Uchaux, beaucoup de domaines viticoles et de producteurs-maraîchers souhaitent proposer leurs produits à la vente directe via la marketplace de la commune qui référencera également toutes les activités liées à l'hébergement. On sent une réelle implication de la part de la commune qui souhaite communiquer sur l'existence et le savoir-faire de ses commerçants et producteurs. » De nombreuses municipalités vauclusiennes (dont Courthézon, l'Isle-sur-la-Sorgue, Camaret) ont manifesté leur intérêt auprès de la société pour une présentation de 'Boutigo'.

www.monboutigo.fr

'ARG Académie', pour former aux métiers du e-commerce

Bénéficiant d'une expérience notable dans le développement de sites de vente en ligne auprès des commerçants, ARG Solutions lance cette année 'ARG Académie', une offre de formation pour les personnes en recherche d'emploi. Après avoir aménagé un espace dédié dans ses locaux, une première session entamée début septembre a permis d'accueillir 12 personnes en reconversion professionnelle inscrites à Pôle emploi. « Nous allons les former au métier de 'coach e-commerce' durant trois mois, explique Fabien Hernandez. C'est un métier hybride entre la relation client physique et le travail sur le marketing digital pour apprendre à vendre en ligne et en boutique. Nous proposons une formation qualifiante à l'issue de laquelle sera organisé un job-dating où nous allons inviter nos clients commerçants qui ont des besoins de recrutement, que ce soit pour de la vente au comptoir ou de l'aide dans la digitalisation de leur activité. »

www.argacademie.fr

Ecrit par le 28 janvier 2026

Pas de fermeture pour Alinéa-Avignon



Le tribunal de commerce de Marseille vient de valider l'unique offre de reprise portée par les actionnaires du groupe constitué de la famille Mulliez. Ce plan prévoit la reprise de 9 magasins*, sur les 26 de l'enseigne d'ameublement et de décoration, dont celui du Pontet dans la zone commerciale d'Avignon-Nord. Cette reprise prévoit la cession de la SAS Alinéa à Néomarché pour un montant de 918 752 €, auquel s'ajoute une somme de 20 M€ pour les stocks. Ce sauvetage s'accompagne de la suppression de 992 postes sur les 1 800 salariés du groupe. La mesure ne devrait cependant pas impacter le magasin vauclusien où la totalité de l'effectif devrait être conservé.

Pour les autres employés, la famille Mulliez propose plus de 900 postes en CDI (Contrat à durée indéterminée) dans les autres magasins de sa 'galaxie' (Auchan, Décathlon, Norauto, Boulanger, Leroy-Merlin...). Néomarché dégagera également 7 M€ pour financer les mesures d'accompagnement des salariés non conservés.

Placé en redressement judiciaire en mai dernier, la chaîne de magasin estime avoir été touchée de plein fouet par le mouvement social des gilets jaunes puis par le confinement lié à la crise sanitaire de la Covid-19. Bien qu'ayant misé sur le drive à partir 14 avril dernier, cet 'Ikea à la française' n'a pu préserver qu'environ 15 % de son chiffre d'affaires durant les 2 mois de confinement.

Ecrit par le 28 janvier 2026

L'enseigne Alinéa a été créée au Pontet en 1989 par Alain Mitaux. Initialement situé dans le magasin historique le siège social de l'entreprise est désormais implanté à Aubagne.

*Il s'agit des magasins d'Aubagne, Avignon, Montpellier, Blagnac, Mérignac, Grenoble, Limoges, Paris-Herblay et Nancy.

Entraigues-sur-la-Sorgue : des bons d'achat pour aider les commerces et les familles



La Ville d'Entraigues-sur-la-Sorgue va offrir 8 bons d'achat à chaque famille entraiguoise ayant

Ecrit par le 28 janvier 2026

au moins un enfant inscrit dans une crèche publique ou scolarisé en école primaire à Entraigues ou au collège Diderot à Sorgues.

Engagée auprès des commerçants entraiguois avec l'opération « Soutenons nos commerçants, consommons à Entraigues », la Ville vient d'accorder une subvention exceptionnelle de 50 000 € à l'association des commerçants CAP Entraigues afin de mettre en place une grande opération de soutien à l'ensemble des commerces de la commune. Celle-ci prend la forme d'une distribution de bons d'achats. Ainsi, 8 bons d'achat de 5 € chacun (soit un montant total de 40 €) vont être distribués à chaque famille entraiguoise ayant au moins un enfant inscrit dans une crèche publique de la commune ou scolarisé en école maternelle ou élémentaire à Entraigues ou au collège Diderot à Sorgues. Près de 1 000 familles sont concernées par ce dispositif. Des bons d'achat seront également attribués aux entraiguois en difficulté recensés par le Centre communal d'action sociale mais aussi aux bénévoles ayant fabriqué les masques en tissu lors de la crise sanitaire et aux volontaires les ayant distribués.

Les bons sont à retirer avant le 24 juillet au plus tard dans la cour des Anciennes écoles, à côté de la mairie. Ces bons d'achats seront à dépenser avant le 30 septembre prochain dans les commerces entraiguois ayant subi une fermeture suite au décret du 23 mars dernier et qui ont choisi d'être partenaires du dispositif.

Avignon : Naf Naf préfère les galeries marchandes à l'intra-muros

Ecrit par le 28 janvier 2026



L'enseigne nationale de prêt-à-porter vient de baisser définitivement le rideau de sa boutique située rue de la République à Avignon.

Placée en redressement judiciaire à la mi-mai, Naf Naf a été rachetée début juin par le groupe industriel spécialisé dans le textile 'Sy Corporate France' dont l'offre devrait permettre de préserver 75 % des emplois en France. L'enseigne conservera néanmoins ses deux autres boutiques vauclusiennes situées dans les galeries marchandes des centres commerciaux d'Auchan-Nord et de Cap-Sud.